

COMMUNE DE VALDOIE
(Territoire de Belfort)

ST

ARRETE N° 119/2025

REGLEMENTATION TEMPORAIRE
D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
54 RUE DU 1^{ER} MAI

Le Maire de la commune de VALDOIE,

VU :

Le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1, L.2213-2, L.2213-3, L.2214-3,

Le Code de la Route,

L'ordonnance N° 58-1216 et le décret N°58-1217 du 15/12/1958 relatifs à la police de la circulation routière,

Le décret N° 60-14 du 9 janvier 1960 portant règlement d'administration publique pour application du Code de la Route,

La demande par l'entreprise ERT Technologies, 20 allée des Marronniers, 88190 Golbey, pour une intervention dans une chambre sur une place de Parking

CONSIDERANT :

- Qu'il y a lieu d'assurer la sécurité de tous les usagers et le bon déroulement de cette opération,

DECIDE :

Article 1 : Le **lundi 06 octobre 2025**, les places de stationnement au droit du n°54 rue du 1^{er} Mai est interdit au stationnement.

Article 2 : Le **lundi 06 octobre 2025**, la vitesse est limitée à 30km/h aux abords de la zone de chantier, à hauteur du 54 rue du 1^{er} Mai.

Article 3 : Les dispositifs de pré-signalisation et signalisation nécessaire à la mise en œuvre de cette réglementation temporaire sont mis en place et entretenus par l'entreprise ERT Technologies. L'ensemble de ces dispositifs est conforme aux réglementations en vigueur et aux éventuelles prescriptions particulières.

Article 4 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Article 5 : Les agents normalement habilités à assurer la police de la circulation routière sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui est publié dans les formes habituelles.

Article 6 : Conformément à l'article R 102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon – 30 rue Charles Nodier 25000 BESANCON dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Diffusion :

- Police Nationale
- Garde-champêtre
- ERT Technologies
- Registre
- Affichage
- Dossier
- Services Techniques

Fait à Valdoie, Le 29 septembre 2025
Madame Le Maire,
Marie-France CEFIS

Le Maire,
Marie-France CEFIS

